



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 16 juin 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, ainsi que des déclarations faites par les représentants de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de la Fédération de Russie, de la Tunisie (au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines) et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la représentante des États-Unis d'Amérique et le représentant du Viet Nam (au nom de l'Indonésie et du Viet Nam), à l'occasion de la visioconférence sur la région de l'Afrique centrale tenue le vendredi 12 juin 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**



Annexe I**Déclaration de M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale**

[Original : anglais et français]

Je voudrais remercier le Conseil de l'opportunité qui m'est donnée de l'entretenir par visioconférence de la situation en Afrique centrale et des activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Cette séance se tient dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui a bouleversé la vie des citoyens ainsi que le fonctionnement des États et des institutions régionales en Afrique centrale. La sous-région a enregistré son premier cas de COVID-19 le 6 mars 2020. À ce jour, les 11 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en sont affectés. À la date du 11 juin, 21 929 cas confirmés en laboratoire et 462 décès ont été enregistrés, selon l'Organisation mondiale de la Santé.

La crise économique est une conséquence majeure de la pandémie. Selon les projections des experts de la CEEAC, la croissance en Afrique centrale devrait connaître une contraction de 2,3 % à cause de la pandémie. Cette situation affecte de manière disproportionnée la sous-région d'Afrique centrale, où de nombreux pays sont producteurs de pétrole. Le ralentissement des activités économiques dû à la COVID-19 prive les États des ressources dont ils ont besoin pour répondre à l'impact socioéconomique de la pandémie, avec le risque de créer des troubles sociaux. Puisque les gouvernements sont obligés de choisir entre les dépenses urgentes en matière de santé publique et les autres priorités, ils risquent de ne pas disposer des ressources nécessaires pour le bon fonctionnement des institutions nationales et le financement de réformes cruciales.

Je suis heureux de constater que les gouvernements et institutions régionales de l'Afrique centrale ont pu s'adapter au nouveau contexte de crise. Ils assurent la continuité de certaines activités cruciales. Ainsi, après l'adoption en décembre 2019 d'une ambitieuse réforme visant à renforcer son efficacité et moderniser ses structures, la CEEAC est en train de mettre en place ses nouvelles structures. La réunion ministérielle extraordinaire qui s'est tenue les 3 et 4 juin a permis d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réforme institutionnelle, ainsi que la situation en République centrafricaine et les efforts régionaux contre la COVID-19. La réunion a adopté les quatre axes de la stratégie de lutte contre la COVID-19 et ses implications en Afrique centrale. Ces quatre axes sont : premièrement, prévenir la propagation du virus ; deuxièmement, limiter le taux de mortalité et gérer les cas positifs ; troisièmement, répondre à l'impact socioéconomique et sécuritaire de la COVID-19 ; et quatrièmement, répondre aux problèmes de sécurité transfrontalière créés par la pandémie. Un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement est prévu en juillet par visioconférence.

Le BRENUAC est resté opérationnel en dépit de la pandémie et continue de mobiliser les entités pertinentes des Nations Unies pour soutenir l'organisation sous-régionale pendant cette période cruciale de son évolution. Un groupe de travail conjoint BRENUAC-CEEAC a été créé à cet effet. J'ai aussi récemment tenu deux réunions virtuelles successives avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies dans la sous-région, afin d'assurer une coordination de leurs efforts au niveau des pays avec les initiatives régionales, notamment celles prises par la CEEAC. De plus, le BRENUAC est resté en contact étroit avec les missions et bureaux régionaux des Nations Unies, y compris la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission de l'Organisation

des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs et le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi, afin de promouvoir la cohérence dans les actions de l'ONU en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

La persistance des conflits armés dans certaines parties de l'Afrique centrale sape les efforts en vue de répondre aux défis posés par la COVID-19. Un certain nombre de conflits dans la sous-région se poursuivent en dépit de l'appel lancé par le Secrétaire général le 23 mars pour un cessez-le-feu mondial.

En ce qui concerne les droits de l'homme, je félicite les États pour leurs efforts en vue de limiter l'impact de la pandémie sur les droits économiques et sociaux, y compris en adoptant des mesures financières visant à préserver les emplois et apporter une assistance aux entreprises et aux couches les plus vulnérables de leurs populations. Je salue aussi les mesures de clémence prises par certains États en faveur des prisonniers, répondant ainsi à l'appel de la Haute-Commissaire des

Nations Unies aux droits de l'homme pour la décongestion des prisons afin de prévenir la propagation de la COVID-19 en milieu carcéral. Dans certains cas, les gouvernements ont adopté des mesures restrictives pour prévenir la propagation du virus, qui ont été perçues comme affectant l'exercice de certaines libertés fondamentales. Tout en reconnaissant la nécessité de telles mesures, il est important que les gouvernements veillent à ce que les forces de l'ordre les appliquent avec précaution et mesure, dans le respect des principes et normes en matière des droits de l'homme.

Malheureusement, en ces temps difficiles pour les gouvernements et les populations d'Afrique centrale, les groupes terroristes et les groupes armés continuent à déstabiliser la sous-région. Je condamne fermement les attaques délibérées contre les civils et la destruction de la propriété privée et des infrastructures publiques, y compris les hôpitaux. Je me félicite de la mobilisation des armées du Cameroun et du Tchad, notamment dans le cadre de la Force multinationale mixte, pour lutter contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad. L'opération « Colère de Boma », lancée par l'armée tchadienne entre fin mars et début avril, semble avoir considérablement affaibli Boko Haram. Toutefois, l'expérience montre que les pays de la région ne pourront éradiquer ce groupe que par une stratégie bien coordonnée combinant des approches militaires et non militaires, par le renforcement de la Force multinationale mixte et par des initiatives visant à s'attaquer aux causes profondes de la crise, respectivement.

Je voudrais donc appeler à un plus grand soutien international pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

L'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), bien qu'affaiblie, continue de tuer, de piller et d'enlever des civils et des enfants. Au cours de la période considérée, la République démocratique du Congo a été particulièrement touchée. La lutte contre la LRA doit être poursuivie pour s'assurer que les acquis ne soient pas remis en cause. J'appelle donc les acteurs régionaux, notamment l'Union africaine et la CEEAC, ainsi que les partenaires internationaux, à renforcer leur coopération et à mobiliser les ressources nécessaires pour vaincre la LRA, dans le cadre de la Stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer l'Armée de résistance du Seigneur et à remédier aux effets de ses activités.

La question pressante de l'incidence des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique centrale reste une priorité importante en matière de prévention des conflits et de pérennisation de la paix dans cette sous-région. Le BRENUAC a pris des mesures pour mieux comprendre cette incidence afin d'améliorer

systématiquement son analyse et ses activités de prévention des conflits et de créer des partenariats à cet égard.

La menace grandissante de l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, où un nombre croissant d'actes de piraterie a été recensé ces derniers mois, est également une de nos grandes priorités. La quatrième réunion annuelle des hauts représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la CEEAC et de la Commission du golfe de Guinée, qui gère le Centre interrégional de coordination pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, prévue à l'origine pour le 27 mars, a dû être reportée en raison des restrictions liées à la maladie à coronavirus. Cette réunion offrira la possibilité de renforcer la coordination et la coopération régionales, notamment par l'intermédiaire du Centre, qui doit être doté des capacités et des moyens nécessaires pour fonctionner et mettre en œuvre ses programmes.

Outre la lutte contre les problèmes régionaux susmentionnés, les États d'Afrique centrale ont également déployé des efforts pour améliorer la gouvernance et affronter des situations internes difficiles qui menacent leur stabilité. Dans plusieurs pays, des procédures judiciaires ont été lancées contre des personnalités de renom soupçonnées de détournement de fonds publiques. Je renouvelle l'appui du BRENUAC à la lutte contre la corruption en Afrique centrale et j'exhorte les États concernés à garantir des procès équitables pour les accusés.

Au Cameroun, après la publication de l'enquête menée par le Gouvernement sur l'attaque de Ngarbuh, l'armée a annoncé hier que trois officiers militaires avaient été accusés de meurtre et qu'ils étaient détenus à la prison militaire de Yaoundé. Ce fait nouveau illustre la volonté du Gouvernement de traduire en justice les responsables du meurtre de civils à Ngarbuh en février.

D'autre part, le 8 juin, le Réseau camerounais des organisations des droits de l'homme a recommandé au Gouvernement de créer une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur la mort du journaliste Samuel Ajiekah Abuwe, également connu sous le nom de Samuel Wazizi, demandant la création d'une commission similaire à « celle qui a effectué un travail remarquable à la suite des événements tragiques survenus à Ngarbuh, dans la région du Nord-Ouest ». Plusieurs autres organisations non gouvernementales nationales et internationales ont lancé des appels similaires.

Les autres mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations issues du Grand dialogue national, qui s'est déroulé du 30 septembre au 4 octobre 2019, sont énoncées dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/463), dont est saisi le Conseil. Le lancement le 3 avril d'un programme présidentiel pour la reconstruction et le développement des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest représente une autre avancée importante qui doit être consolidée par la poursuite du dialogue et la fin des hostilités. J'encourage le Comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national à continuer de promouvoir le dialogue, notamment entre les parties au conflit, pour garantir la protection des civils et des droits de l'homme et créer des conditions propices à la reconstruction et au développement des deux régions.

J'ai eu l'occasion d'aborder ces questions avec le Président Paul Biya durant l'audience qu'il m'a accordée à Yaoundé le 13 mai. Je suis préoccupé par les obstacles persistants à l'accès humanitaire dans les deux régions et j'exhorte le Gouvernement et la communauté humanitaire à améliorer leur coordination et leur coopération afin de faciliter l'acheminement d'une aide absolument nécessaire vers les populations touchées par la crise.

Au Congo, j'exhorte les autorités à prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer la confiance dans les instances de dialogue prévues par la Constitution, notamment le Conseil national du dialogue, et j'invite les autres parties prenantes à participer également à ce processus en toute bonne foi.

Je salue par ailleurs les efforts que déploie Sao Tomé-et-Principe pour mener une réforme judiciaire consensuelle afin de garantir l'indépendance des instances judiciaires, de lutter contre la corruption et de mettre le pays à l'abri de l'instabilité institutionnelle. L'ONU appuie le Gouvernement dans cette entreprise, et je maintiens des contacts étroits avec les acteurs concernés.

Comme on peut le constater, l'Afrique centrale continue de faire face à de nombreux défis. La COVID-19 devrait amplifier ces défis dans des proportions que nous ne pouvons pas encore évaluer avec exactitude. Toutefois, les mesures individuelles et collectives prises par les pays et la sous-région pour contenir la pandémie et relever les autres défis auxquels ils sont confrontés sont encourageantes et méritent d'être soutenues par la communauté internationale.

Annexe II

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Représentant spécial Fall de son exposé instructif.

Nous souhaitons en premier lieu nous associer aux condoléances présentées au peuple burundais à la suite du décès du Président Nkurunziza.

La lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) est un défi mondial et nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par les pays d'Afrique centrale pour en atténuer les effets. Ces pays doivent continuer de renforcer la coopération régionale.

À cet égard, nous saluons les nombreuses initiatives entreprises dans la sous-région. Les efforts consentis par les Présidents de l'Angola et de la République démocratique du Congo en vue de renforcer les relations entre les pays de la région des Grands Lacs sont louables. Nous espérons que ces initiatives diplomatiques se poursuivront et qu'elles permettront d'avancer vers le règlement des problèmes nationaux et régionaux en souffrance.

Il est également encourageant que le Cameroun ait pris des mesures pour mettre en œuvre les recommandations issues du Grand dialogue national. Nous saluons par ailleurs l'adoption d'une loi pour la promotion du bilinguisme, qui affirme l'égalité de statut du français et de l'anglais, ce qui contribuera à protéger le droit des citoyens d'avoir accès aux services gouvernementaux dans les deux langues.

En dépit de ces faits nouveaux encourageants, nous demeurons préoccupés par les problèmes de sécurité dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun, qui se manifestent par des violations continues des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous regrettons particulièrement la mort du journaliste camerounais Samuel Ajiekah Abuwe, également connu sous le nom de Samuel Wazizi, et nous espérons que les circonstances de sa mort seront élucidées et que les responsables seront traduits en justice. Il est impératif que les autorités camerounaises fassent en sorte que les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et les médias puissent travailler sans entrave dans le pays.

De manière plus générale, nous regrettons que la situation en matière de sécurité dans certaines parties de la sous-région demeure instable en raison des activités des groupes armés. Les groupes extrémistes ont ignoré l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et ont au contraire intensifié leurs attaques pendant que les forces de sécurité étaient déployées pour lutter contre la COVID-19.

Les attaques perpétrées par Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur sont particulièrement préoccupantes. Leurs conséquences sont dévastatrices pour les civils, en particulier les femmes et les filles, qui sont exposées de manière disproportionnée aux attaques violentes et à la violence sexuelle liée aux conflits.

La région continue de subir les effets néfastes des changements climatiques, qui menacent la sécurité humaine et les moyens de subsistance. De graves inondations ont provoqué des déplacements et compliquent la lutte contre la pandémie. Nous nous félicitons d'apprendre que l'atténuation de ces effets néfastes reste une priorité pour le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

La situation humanitaire dans diverses régions d'Afrique centrale reste préoccupante, en particulier au Cameroun, où la violence et l'insécurité croissantes se ressentent sur la vie des civils et des travailleurs humanitaires.

Pour terminer, nous nous félicitons des bons offices déployés par le BRENUAC pour promouvoir des solutions pacifiques dans la sous-région au moyen du dialogue, des mesures de confiance et de la réconciliation entre les parties. Nous tenons à féliciter en particulier le Représentant spécial Fall, le BRENUAC et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour leurs efforts visant à promouvoir le règlement pacifique des crises de la région.

Annexe III

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Représentant spécial Fall de son exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui sur le précieux travail dont s'acquitte le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dans cette région.

Le rapport du Secrétaire général (S/2020/463) met en relief plusieurs sujets de préoccupation concernant la région de l'Afrique centrale, ainsi qu'un certain nombre de menaces pesant sur la paix et la sécurité régionales. La pandémie n'a fait qu'aggraver les choses.

La tendance au terrorisme et à l'extrémisme violent persiste dans la région, d'autant que Boko Haram intensifie ses attaques au Tchad et dans la partie septentrionale du Cameroun. Il est particulièrement déplorable de prendre des civils pour cible et de profiter de la pandémie pour intensifier les attaques. En outre, je tiens à condamner les attaques contre les agents humanitaires et médicaux – qui tentent de mitiger la crise humanitaire toujours plus grave et de sauver des vies en enravant la propagation des maladies, y compris la rougeole, le choléra et désormais, la maladie à coronavirus. Je tiens à exprimer mes condoléances aux populations camerounaise et tchadienne à la suite de ces attentats.

Puisque je parle du Cameroun, il est bon d'apprendre que le Gouvernement a pris des mesures pour mettre en œuvre les recommandations issues du Grand dialogue national. C'est néanmoins le lieu de s'inquiéter vivement de la détérioration de la situation humanitaire et en matière des droits humains, en particulier s'agissant des violations et atteintes aux droits de la personne commises contre les femmes et les enfants. Dans ce contexte, et face à la pandémie, il est plus important que jamais de lever les obstacles qui entravent l'accès humanitaire et de veiller à ce que les organisations de défense des droits de la personne soient libres de travailler dans le pays. En outre, il importe que les auteurs de ces violations en répondent si nous voulons éviter que prévale une culture d'impunité, qui ne ferait qu'engendrer davantage de violence.

L'Estonie continue d'apporter son soutien aux efforts que le BRENUAC déploie au Cameroun pour créer une dynamique politique en faveur de la réconciliation et de la paix. Nous espérons que l'amélioration de la situation politique au Cameroun ouvrira rapidement la voie à une amélioration des conditions de sécurité et des droits de la personne dans le pays.

La situation complexe et fragile en Afrique centrale est exacerbée par les effets des changements climatiques, comme en témoignent les inondations sans précédent qui ont touché des centaines de milliers de personnes dans la région. Il est indéniable que les changements climatiques continueront de compromettre la paix et la sécurité internationales et que cette menace ne fera que s'intensifier en l'absence d'action ciblée. Nous félicitons le BRENUAC d'avoir abordé cette question dans le rapport.

Annexe IV

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

L'Afrique centrale connaît un certain nombre de progrès mais reste une région fragile, confrontée à de nombreux défis d'ordre politique, sécuritaire, humanitaire, ou relatifs aux droits de l'homme. La situation très volatile de la République centrafricaine en est l'illustration. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine est remis en cause par les groupes armés, et la période préélectorale attise les tensions politiques. Le bassin du lac Tchad fait face à la menace persistante de Boko Haram, et le golfe de Guinée reste l'épicentre de la piraterie au niveau mondial, malgré les initiatives louables des pays de la région.

La situation est d'autant plus délicate que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) n'a pas épargné la région et que son impact socioéconomique risque d'être plus important encore. Alors que plusieurs pays se préparent à aller aux urnes, nous devons être pleinement conscients du risque de déstabilisation à la fois politique et sécuritaire que fait peser une telle situation. Le soutien des partenaires internationaux reste indispensable pour aider les pays d'Afrique centrale à endiguer ces menaces.

Dans le prolongement de l'appel à l'action pour l'Afrique lancé le 15 avril par le Président Macron et plusieurs responsables africains et européens, la France a promis 1,2 milliard d'euros pour soutenir l'Afrique dans la lutte contre la COVID-19. Elle a également lancé une initiative, dans le cadre du Groupe des Vingt et du Club de Paris, pour un moratoire sur le service de la dette des pays touchés par la pandémie. En Afrique centrale, le Tchad, la République du Congo et le Cameroun ont bénéficié de cette mesure.

La France s'est par ailleurs engagée en faveur d'un pont aérien humanitaire entre l'Union européenne et plusieurs pays africains, en vue de soutenir la continuité des opérations des organisations humanitaires et leur participation à la riposte contre la COVID-19, alors que la fermeture des frontières a provoqué d'importantes difficultés logistiques. Le premier vol, le 8 mai, était à destination de la République centrafricaine ; le second, le 15 mai, à destination de Sao Tomé-et-Principe. Les 8 et 9 juin, le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, son homologue belge et le Commissaire européen à la gestion des crises se sont rendus en République démocratique du Congo à l'occasion d'un premier vol du pont aérien, qui doit permettre l'acheminement de près de 40 tonnes de fret et plus d'une centaine de travailleurs humanitaires. À ce soutien bilatéral s'ajoute l'appui de la France aux agences onusiennes humanitaires présentes dans la région. Dans ce cadre, la France devrait ainsi verser 4,5 millions d'euros pour la lutte contre la COVID-19 en Afrique. Il est nécessaire de poursuivre une action concertée et cohérente, sous l'égide des Nations Unies. Nous devons faire plus.

La France réitère également son soutien total à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et d'un accès humanitaire sûr et sans entrave. Il n'y a pas d'alternative pour lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19.

Annexe V**Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, de son évaluation de la situation dans la région de l'Afrique centrale.

La Russie a toujours appuyé les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), qui est un outil important de la diplomatie préventive. Nous sommes convaincus que les bons offices du Représentant spécial Fall sont très demandés dans la sous-région. Je souhaite également exprimer nos condoléances à nos amis burundais à l'occasion du décès du Président Pierre Nkurunziza. Nous sommes tous profondément attristés par cette perte.

Les pays d'Afrique centrale sont confrontés à des défis complexes. Ces derniers mois, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est venue se greffer sur cette liste. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction des informations contenues dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/463), selon lesquelles des mesures ont été prises en temps opportun pour empêcher la propagation de COVID-19. Il est clair qu'il reste beaucoup à faire, mais nous décelons un mouvement dans la bonne direction.

Nous considérons également qu'il est extrêmement important que les pays et les organisations de la région jouent un rôle clef en matière de prévention des crises et de règlement des conflits.

Nous saluons la détermination de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à mettre la dernière main à sa réforme institutionnelle, qui vise à renforcer le potentiel de l'organisation.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en République centrafricaine. Nous appuyons les efforts déployés par les dirigeants du pays, en premier lieu le Président Touadera, pour stabiliser la situation, ce qui est particulièrement important dans le contexte des prochaines élections. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine du 6 février 2019 a déjà joué un rôle positif et reste le point de départ à de nouvelles mesures pour régler la situation dans le pays. La Russie continuera d'accompagner de près le processus de réconciliation nationale et de coordonner ses efforts avec ceux qui recherchent les moyens de normaliser la situation.

Nous suivons attentivement l'évolution de la situation au Cameroun. La question des régions anglophones ne date pas d'hier. Elle a des racines historiques profondes. Une solution aux problèmes qui se sont ainsi accumulés ne peut être trouvée qu'à la table de négociation, dans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Nous exhortons toutes les parties camerounaises à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de tout recours à la violence. Nous espérons que les initiatives convenues seront bientôt pleinement mises en œuvre.

Pour terminer, nous rappelons que les défis et les menaces auxquels l'Afrique centrale est confrontée sont étroitement liés et que les États de la sous-région sont interdépendants. La déstabilisation de la situation dans un pays peut nuire à la sécurité de ses voisins. Dès lors, il est extrêmement important de ne pas franchir la ligne qui sépare la prévention de l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État.

Annexe VI

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir l'Afrique du Sud, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et les Grenadines.

Je voudrais tout d'abord de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), François Louncény Fall, de son exposé circonstancié et éclairant sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau. Nous saluons le travail accompli par le BRENUAC pour promouvoir la paix dans la région par le biais de ses bons offices, de sa médiation et de sa diplomatie préventive, ainsi que ses efforts à l'appui des processus électoraux dans plusieurs pays et du renforcement des capacités dans différents domaines.

La situation en Afrique centrale s'est sensiblement améliorée. Toutefois, l'instabilité perdure et la région continue de se heurter à un certain nombre de défis d'ordre politique, économique, social, humanitaire et sécuritaire, qui ont malheureusement été exacerbés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, nous applaudissons les efforts menés par les pays de la région pour atténuer l'incidence de la pandémie, en particulier sur les populations les plus vulnérables, et nous partageons leurs préoccupations quant à la nécessité d'une réponse mieux coordonnée et plus solidaire afin de faire face aux conséquences socioéconomiques de la pandémie, aux niveaux tant régional qu'international.

Nous avons noté avec satisfaction qu'un groupe armé au Cameroun a répondu positivement à l'appel lancé par le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine en faveur d'un cessez-le-feu mondial et immédiat du fait de la COVID-19, et nous attendons avec intérêt d'autres annonces de ce type afin de renforcer plus encore la paix et la sécurité dans la région et de répondre à l'aspiration commune du continent africain à atteindre le noble objectif de faire taire les armes.

Nous nous félicitons de la dynamique positive engagée en Afrique centrale et de la poursuite des progrès dans l'amélioration des relations entre les États qui composent la région, en particulier l'Angola, le Rwanda et la République démocratique du Congo. Nous saluons tout particulièrement les efforts de la République d'Angola pour lutter contre la corruption et mettre en œuvre des réformes institutionnelles.

Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent également le Gouvernement camerounais d'avoir fait les premiers pas vers la mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national, notamment en accordant un statut spécial aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Toutefois, nous exprimons notre préoccupation face à la poursuite de la violence dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et appelons toutes les parties à s'abstenir de tout acte de violence et à choisir le dialogue comme seul moyen de régler leurs différends.

Nous prenons note de la tenue des élections législatives et municipales au Cameroun, mais nous déplorons les violences qui ont émaillé ce scrutin et appelons les autorités camerounaises à continuer d'œuvrer au maintien de la paix et de la sécurité. À cet égard, nous appelons tous les acteurs armés à s'abstenir de toute attaque contre les civils et à respecter le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme.

Si nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général quant à la situation tendue qui règne au Tchad, notamment en ce qui concerne la violence intercommunautaire, nous attendons néanmoins avec intérêt la tenue des élections législatives et présidentielle dans ce pays. Nous nous réjouissons également à la perspective de la prochaine élection présidentielle en République du Congo, qui est prévue pour mars 2021.

En ce qui concerne la situation dans la région du Pool, nous nous félicitons de l'apaisement des tensions grâce aux efforts menés par le Fonds pour la consolidation de la paix et saisissons cette occasion pour encourager toutes les parties prenantes à mettre en œuvre le programme global de désarmement, de démobilisation et de réintégration, condition préalable à une paix durable dans la région.

Nous applaudissons les mesures prises par le Gouvernement équato-guinéen en vue d'un rapprochement politique, ce qui a conduit notamment à la libération de plusieurs détenus des partis d'opposition, et nous nous félicitons de la dynamique récemment engagée dans les relations bilatérales entre la Guinée équatoriale et le Gabon en vue de régler leur différend frontalier devant la Cour internationale de Justice.

Nous saluons également les mesures de confiance prises par Sao Tomé-et-Principe dans le cadre de ses efforts visant à renforcer le dialogue entre tous les acteurs politiques.

Tout en reconnaissant l'évolution positive de la situation politique en Afrique centrale, nous restons préoccupés par les conditions de sécurité actuelles dans la région, en particulier les attaques que continue de perpétrer Boko Haram, le nombre élevé de victimes civiles résultant de ces attaques et le risque important de violence sexuelle liée au conflit. Nous sommes encore plus préoccupés par le fait que les groupes extrémistes n'ont toujours pas répondu à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, et nous déplorons vivement les activités terroristes de l'Armée de résistance du Seigneur, qui a lancé plusieurs attaques en République démocratique du Congo.

La sécurité maritime est une autre source de préoccupation. Le golfe de Guinée est devenu la plaque tournante de la piraterie mondiale et des vols à main armée commis par des groupes terroristes. Néanmoins, nous jugeons encourageant l'attachement des dirigeants de la région à une coopération bilatérale soutenue, qui est importante pour régler cette question.

Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général quant aux répercussions des changements climatiques et des catastrophes naturelles sur la sécurité et la stabilité de la région. Les effets des changements climatiques ont provoqué des déplacements qui entravent la lutte contre la pandémie de COVID-19. À cet égard, nous appuyons les efforts des organes compétents des Nations Unies visant à intégrer systématiquement les aspects liés aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles dans les processus de prévention des conflits, de médiation, de consolidation de la paix et de développement dans la région.

La sous-région reste aux prises avec des défis humanitaires, socioéconomiques et en matière de droits de la personne qui ont exacerbé les crises humanitaires et des droits de l'homme et provoqué des déplacements et de grandes vagues de réfugiés. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts consentis par le Cameroun pour accueillir des milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile de la région. Toutefois, nous exprimons notre inquiétude face à la crise qui secoue actuellement le bassin du lac Tchad et qui a entraîné le déplacement de milliers de personnes au Tchad, au Niger et au Nigéria.

Nous voudrions souligner l'importance de la coopération entre les gouvernements de la région et les organisations régionales, sous-régionales et internationales comme l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad et d'autres acteurs compétents. Nous soulignons en outre l'importance de la coordination continue entre le BRENAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et nous nous félicitons des réunions de coordination politique entre ces deux bureaux des Nations Unies, qui ont été organisées pour intensifier les effets de synergie entre les activités mandatées, notamment en ce qui concerne la sécurité maritime et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Pour terminer, les trois États africains membres du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur soutien constant aux efforts et aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et du Représentant spécial du Secrétaire général et de son équipe compétente en vue de l'exécution du mandat du Bureau, pour continuer à renforcer la paix, la sécurité et le développement durable dans la région de l'Afrique centrale.

Annexe VII

Déclaration de M. David Clay, Coordinateur politique à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, nous voudrions exprimer nos condoléances au Gouvernement et au peuple burundais à la suite du décès récent du Président Nkurunziza.

Nous tenons à remercier le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) du travail accompli dans toute la sous-région de l'Afrique centrale pour appuyer et promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région. Même si des progrès ont été réalisés dans un certain nombre de domaines, les pays de l'Afrique centrale continuent de faire face à de graves problèmes politiques et de sécurité qui pourraient être exacerbés par la maladie à coronavirus (COVID-19), comme nous l'a expliqué ce matin le Représentant spécial du Secrétaire général. Il est essentiel que tous les pays continuent d'œuvrer de concert pour enrayer la propagation du virus de manière à renforcer plutôt qu'à compromettre la paix et la sécurité et à garantir la protection des civils. Nous devons faire en sorte que notre riposte soit fondée sur la protection et la promotion des droits de l'homme, une reprise économique inclusive et résiliente et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Royaume-Uni se félicite tout particulièrement des efforts que déploie actuellement le BRENUAC en matière de prévention des conflits et de médiation dans toute la sous-région. Nous l'encourageons à continuer d'améliorer son action en matière d'analyse des systèmes d'alerte rapide et à renforcer la coordination avec les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région.

Le Royaume-Uni partage les préoccupations persistantes du BRENUAC concernant la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Les niveaux élevés de violence ont des conséquences tragiques, mais évitables, pour les civils. Nous nous félicitons de l'appel lancé par le Secrétaire général aux acteurs armés pour qu'ils s'abstiennent de toute attaque contre les civils au Cameroun et de la visite du Représentant spécial Fall dans le pays, dont l'objet principal était la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et les élections. Le Royaume-Uni continue d'appeler à la retenue, à la fin de la violence et à un accès humanitaire sans entrave aux populations touchées. Nous exhortons les organismes des Nations Unies à renforcer leurs mécanismes d'intervention rapide, en mettant de plus en plus l'accent sur le problème de la violence fondée sur le genre.

Nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement camerounais pour mettre en œuvre les recommandations issues du Grand dialogue national qui a eu lieu en octobre 2019, notamment l'adoption d'une loi accordant un statut spécial aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il est essentiel de poursuivre un dialogue inclusif pour avancer vers un règlement juste, pacifique et durable de la crise permettant de répondre aux exigences raisonnables de la majorité modérée. Le Royaume-Uni continue d'exhorter toutes les parties à continuer de participer aux efforts de consolidation de la paix. Les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest doivent cesser.

L'enquête conjointe menée par le Gouvernement camerounais et l'ONU sur les attaques odieuses perpétrées à Ngarbuh en février et la publication des conclusions de l'enquête, qui ont attribué la responsabilité aux soldats camerounais, sont des pas dans la bonne direction. Nous exhortons le Gouvernement camerounais à poursuivre sur cette lancée et à veiller à ce que les auteurs de ces actes soient traduits en justice. Il est essentiel que les droits de l'homme, notamment la liberté d'expression, d'association et de réunion, soient respectés et que toutes les informations faisant état de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites.

Le droit de participer à un débat politique et de faire des commentaires politiques doit être protégé car il constitue la pierre angulaire de toute démocratie. Nous encourageons tous les partenaires internationaux du Cameroun, notamment le BRENUAC, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix, ainsi que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et le Commonwealth, à continuer d'appuyer les efforts visant à rétablir la paix dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

La situation dans le bassin du lac Tchad reste également préoccupante. La propagation de la COVID-19 et le retrait des acteurs humanitaires ne feront qu'aggraver davantage la situation humanitaire dans cette région. Les populations civiles dans les zones contrôlées par des groupes armés non étatiques sont particulièrement vulnérables. Il faut que les acteurs humanitaires puissent avoir accès à ces populations afin d'éviter de nouveaux décès dus à la malnutrition et à des maladies qu'on peut traiter.

Le Royaume-Uni est conscient de l'importance que revêt la coopération régionale pour consolider la stabilité dans le bassin du lac Tchad, notamment par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte. Nous voudrions exprimer nos condoléances pour les personnes innocentes qui ont perdu la vie lors des attaques perpétrées par des terroristes et des groupes extrémistes violents, notamment les dizaines de civils qui auraient été tués dans l'État de Borno au Nigéria le 9 juin. Nous espérons que tous les partenaires internationaux concernés continueront à appuyer les efforts visant à lutter contre le terrorisme et à stabiliser la région.

En ce qui concerne la situation au Burundi, le Royaume-Uni note avec satisfaction que les élections du 20 mai se sont déroulées dans le calme dans l'ensemble, même si nous avons des doutes quant au caractère juste du processus électoral. Nous voudrions saisir cette occasion pour rappeler qu'il importe que tous les acteurs s'emploient à préserver un climat pacifique pendant cette période de transition. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec le Président élu, et nous espérons que le Burundi pourra avancer sur la voie de la stabilité, de la démocratie et de la prospérité.

Enfin, nous restons préoccupés par la situation humanitaire et en matière de sécurité en République centrafricaine et par les activités des groupes armés visant à saper l'accord de paix et les progrès vers la stabilité. Le Royaume-Uni appelle tous les groupes armés à adhérer à l'accord de paix et à respecter l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 avant les élections importantes prévues en décembre.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Cherith Norman-Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial Fall pour les efforts qu'il ne cesse de déployer en faveur du rétablissement d'une paix et d'une stabilité durables dans la région de l'Afrique centrale. Nous nous félicitons vivement de ses échanges constants et francs avec le Conseil de sécurité.

Avant de poursuivre ma déclaration d'aujourd'hui, je voudrais, au nom des États-Unis, présenter mes condoléances au peuple burundais pour le décès prématuré du Président Pierre Nkurunziza. La nouvelle troublante de son décès arrive alors qu'il était sur le point de se retirer à l'âge de 55 ans pour permettre un transfert pacifique du pouvoir présidentiel dans son pays. Pendant ces sept jours de deuil, nous espérons que les Burundais savent que nos pensées et nos prières les accompagnent.

Les États-Unis se félicitent de l'amélioration et du renforcement de la coordination entre les États de l'Afrique centrale en ce qui concerne des questions comme la riposte à la pandémie de coronavirus (COVID-19), la lutte contre les groupes armés transfrontaliers et la réforme de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Néanmoins, nous sommes particulièrement préoccupés par les effets de la COVID-19 en Afrique centrale. Les conséquences de la crise sur les économies de la région – notamment celles qui sont tributaires des revenus pétroliers pour leur croissance – mettent en relief la vulnérabilité de la région face aux chocs mondiaux.

Les États-Unis s'engagent à soutenir les efforts déployés pour contrer la COVID-19 dans la sous-région, et nous partageons la préoccupation concernant la capacité des systèmes de santé nationaux à prévenir la propagation, en particulier dans les pays qui connaissent déjà des crises humanitaires. C'est pourquoi nous avons engagé plus d'un milliard de dollars pour l'aide d'urgence sanitaire, humanitaire, économique et au développement visant spécifiquement à aider les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à lutter contre la pandémie. Ce montant comprend environ 100 millions de dollars destinés exclusivement aux pays d'Afrique centrale.

Aujourd'hui, les États-Unis souhaitent également appeler l'attention du Conseil sur la situation au Cameroun, où le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés signale que près de 680 000 personnes sont déplacées dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays en raison du conflit qui y sévit. Nous sommes encouragés d'apprendre que certains groupes armés au Cameroun ont répondu à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général. Malheureusement, la pandémie de COVID-19 ne fera qu'aggraver la crise humanitaire très préoccupante du pays, et nous demandons instamment que les travailleurs sanitaires bénéficient d'un accès humanitaire sans entrave.

Nous sommes également très préoccupés par la mort du journaliste Samuel Wazizi, qui a été détenu pendant plus de 300 jours par l'armée. Il faut qu'une enquête indépendante soit menée sur sa mort et que ses résultats soient rendus publics.

Pour ce qui est de l'avenir, nous nous félicitons du rapport du Représentant spécial du Secrétaire général Fall sur l'évolution de la situation électorale pendant le reste de l'année 2020 et jusqu'en 2021. Comme nous savons tous que les élections peuvent avoir un impact considérable sur la sécurité, nous apprécions les efforts qu'il déploie pour relayer ces faits nouveaux de manière opportune et complète.

Annexe IX

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de l'Indonésie et du Viet Nam.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, de son exposé.

Cette réunion se tient à un moment très critique, alors que la plupart des pays de la région sont au milieu de leur cycle électoral. Les années 2020 et 2021 sont cruciales pour la période à venir dans la région de l'Afrique centrale. Nous nous félicitons des mesures prises par les pays de la région pour préserver la paix et la sécurité, promouvoir le dialogue national entre les différents acteurs politiques, régler les différends frontaliers et améliorer les relations entre les pays.

Cependant, il est toujours inquiétant de constater que la région reste en proie à une insécurité et une instabilité persistantes. Les activités des groupes armés transfrontaliers, l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, la propagation de maladies mortelles, les déplacements internes, les effets néfastes des changements climatiques, entre autres, sapent les efforts positifs mentionnés ci-dessus. Nous condamnons fermement les attaques continues menées par Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur dans la région et nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer notre plus profonde sympathie à la population touchée.

À l'heure actuelle, avec la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la situation est devenue encore plus précaire et exige une attention particulière. Nous soutenons l'appel à un cessez-le-feu immédiat lancé par le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine afin de faciliter la lutte contre la COVID-19, et de consolider davantage les efforts de rétablissement de la paix.

Dans ce contexte, l'Indonésie et le Viet Nam souhaitent souligner les points suivants.

Tout d'abord, nous voudrions souligner l'importance cruciale de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région. À cette fin, il devrait y avoir un ensemble complet et collectif de mesures durables qui pourraient consister à soutenir les efforts diplomatiques et politiques en cours, à renforcer le processus de réconciliation aux niveaux national et régional, à faire face aux menaces causées par les groupes armés, à renforcer la gouvernance des ressources naturelles, à offrir des possibilités de développement aux pays et à assurer un développement équitable et durable pour tous.

Alors que les processus électoraux sont en cours, nous partageons l'avis du Secrétaire général sur la nécessité d'un partenariat plus fort entre les gouvernements et les différents acteurs politiques et sociaux afin de garantir le succès des élections. La confiance est indispensable et pourrait contribuer grandement à consolider une base solide pour une stabilité et un développement durables pour les populations d'Afrique centrale.

Deuxièmement, étant deux nations d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie et le Viet Nam comprennent parfaitement l'importance de la coopération régionale et sous-régionale. La réalisation de la devise de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – « Une vision, une identité, une communauté » – est le résultat des efforts soutenus de tous les pays de notre région depuis plusieurs décennies. En partageant des objectifs et des responsabilités envers nos peuples, nous pouvons et nous allons

réaliser beaucoup de choses ensemble, notamment assurer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité régionales.

Nous croyons fermement au potentiel de l'Afrique centrale et de ses peuples. Nous voyons le rôle prépondérant et intégral joué par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Nous nous félicitons de l'adoption par la CEEAC d'un ensemble de réformes institutionnelles en décembre 2019 qui renforce la capacité des pays d'Afrique centrale à mieux relever leurs défis en matière de paix et de sécurité. Nous saluons également les efforts déployés pour améliorer les relations et la coopération entre les États membres, en particulier ceux de l'Angola et de la République démocratique du Congo visant à apaiser les tensions entre le Rwanda et l'Ouganda, ainsi que l'action rapide des États membres pour maîtriser la propagation de la COVID-19. La forte volonté politique des pays d'Afrique centrale devrait être associée à une plus grande coordination dans le cadre de l'architecture africaine de paix et de sécurité et avec le soutien des entités des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux.

Troisièmement, nous appelons tous les partenaires internationaux à renforcer leur soutien technique et financier aux pays de la région par le biais de cadres bilatéraux et multilatéraux. Nous voudrions également souligner l'obligation du Conseil de sécurité de continuer à fournir un soutien aux pays de la région conformément à son mandat.

Enfin, nous saluons vivement les efforts soutenus déployés pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans la région par le Représentant spécial et par l'ensemble du personnel des Nations Unies dans les différentes missions, y compris plus de 1 600 membres du personnel en uniforme des pays de l'ASEAN, à savoir le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Viet Nam. Nous aspirons tous à la paix, à la stabilité, à la prospérité et au développement pour les populations d'Afrique centrale.
